

N°568

du 15
JANVIER
2013



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

LE TEMPS DE LA COMPASSION ET LE TEMPS DE LA VERITE

L'incendie du marché de Lomé venant après celui du marché de Kara plonge des milliers de commerçants et leurs familles dans la tristesse et la désolation.

À travers eux, c'est le Togo tout entier qui est atteint et la communauté nationale dans son ensemble qui est meurtrie.

Quand un grand malheur arrive, la première des préoccupations doit être d'aider ceux qui en souffrent.

Les réconforter par la prière, par l'amour, par la compassion.

Les aider aussi à s'en sortir pour reconstruire et bâtir de nouvelles fondations.

Leur permettre de comprendre les causes de ce qui est arrivé.

En se rendant sur les lieux du drame, en recevant les malheureuses victimes des sinistres, le président Faure Gnassingbé a su garder un comportement digne et responsable en exprimant sa compassion et en dessinant les contours de la mobilisation nationale pour aider à la reconstruction des importants poumons économiques du pays.

Toutes les énergies publiques et privées doivent être mobilisées pour cette grande cause nationale.

Mais le temps de la compassion ne doit pas occulter la recherche de la vérité. C'est pourquoi, il faut se féliciter que, sous l'autorité de la justice, des enquêtes soient diligentées pour élucider les causes de ces sinistres coordonnés.

Le temps de la vérité arrivera inéluctablement.

P.3 Sur instructions du Chef de l'Etat, le gouvernement a pris sa décision

Les marchés de Kara et de Lomé seront fermés, détruits et reconstruits

*** Les deux marchés seront délocalisés provisoirement**

*** L'Etat intercédera pour les victimes auprès des structures de microfinances**

P.7 Développement communautaire

20 nouveaux quartiers de Lomé bientôt plus vivables



Le grand marché d'Adawlato en feu

P.6

Esclavage

Plainte contre l'État français pour crime contre l'humanité

P.4 Gestion des eaux pluviales et des inondations à Adakpamé et Anfamé

Le délai des dossiers de contrôle fixé au 12 février pour le 4ème Lac de Lomé

P.3 Enquête QUIBB 2011 sur les avoirs

Plus de la moitié des ménages togolais possèdent des terres, 77,4% ont au moins un bien de communication



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales

- * Politique
- * Economie
- * Société
- * Sport
- * Culture...

- Informations Internationales

- Réflexions...

Sur instructions du Chef de l'Etat, le gouvernement a pris sa décision

Les marchés de Kara et de Lomé seront fermés, détruits et reconstruits

- **Les deux marchés seront délocalisés provisoirement**
- **L'Etat intercèdera pour les victimes auprès des structures de microfinances**

En moins de 72 heures, les populations togolaises ont assisté impuissantes au départ en fumée de plusieurs milliards en nature et en espèce dans les deux grands marchés du pays. Les pleurs, les gémissements, les cris, les désolations et les lamentations n'ont pu rien faire aux feux d'une rare intensité que les sapeurs pompiers n'arrivaient à circonscrire jusqu'à la destruction entière des biens et des bâtiments. Aux grands maux, de grands remèdes. Le Chef de l'Etat a pris alors la mesure de la chose et a mis sur pied une cellule de crise qui, avec le gouvernement a pris des mesures importantes pour appuyer les premières victimes de ce drame national que sont les commerçants.

Eric Johnson

La destruction des deux marchés s'est produite dans des conditions similaires. Dans notre parution L'UNION 567 du vendredi 11 janvier, nous avons retracé les faits survenus dans l'incendie du grand marché de Kara, tels que nous l'avons suivi de loin. Comparativement à ce que nous avons vécu in vivo à Lomé, il n'y a aucune différence. Le feu s'est propagé partout dans le bâtiment central du marché au point où il était difficile aux sapeurs pompiers de le circonscrire. Tout ce qui était de leur possibilité était de sécuriser les alentours du bâtiment afin d'éviter que les autres boutiques soient attaquées. C'est donc dans ces circonstances que rien n'a pu être sauvé et que le grand marché d'Adawlato, fierté des Nanas Benz et de tout le peuple togolais est réduit à son squelette. Evidemment avec tout ce que cela comporte comme dégâts matériels. Heureusement que, c'est dans la nuit tardive qu'il se passait et l'on n'a pas dénombré de perte en vies humaines.

En ce qui concerne les dégâts matériels, il est beaucoup plus question, au-delà du bâtiment central, de marchandises consommées et de l'argent liquide brûlé. A combien peut-on évaluer tout ce préjudice ? Combien de commerçants et commerçantes en sont victimes ? Quelle est la part de chacun ? Comment peut-on arriver à leur apporter le soutien adéquat pour qu'il n'y ait pas de décès ? Autant de questions auxquelles le gouvernement sur instructions du Chef de l'Etat et à travers une cellule de crise mise sur pied essaie d'apporter des réponses.

Dans un communiqué rendu public ce lundi dans la soirée, le gouvernement a dressé un chapelet de mesures importantes prises pour soulager les victimes des incendies ravageurs. Entre autres mesures idoines, il est décidé de fermer les deux marchés, de les détruire et de les reconstruire ; de délocaliser les activités commerciales des victimes vers des sites aptes à les accueillir ; d'identifier les victimes afin d'évaluer les préjudices subis ; d'approcher les institutions bancaires et de micro finances pour évaluer la situation des crédits.

Au vu de l'état de santé très fragile des victimes de ce genre de drame, le ministère de la Santé a mis en place des cellules d'assistance médico-psychologiques dans les CHU et CHR de Kara et de Lomé pour une prise en charge gratuite.



Une vue des flammes au niveau 1 du marché de Lomé



Les pompiers en action

Aussi a-t-on ouvert un numéro vert gratuit pour permettre aux victimes d'obtenir des renseignements et des informations dont elles auront besoin

moyens de transport seront mis à la disposition devant la Chambre du commerce à partir du mercredi 16 janvier 2013"



pour mieux s'orienter. Il s'agit du 22 21 20 25. De plus, comme l'affirme le gouvernement, «un centre d'accueil et d'écoute est ouvert sur le site de la Foire Togo 2000 et des

Visiblement, toutes ces mesures devraient permettre, si elles sont mises en application, aux victimes de vite se reprendre et de vaquer à leurs occupations dans les

meilleurs délais. Malheureusement, le gouvernement risque d'affronter des difficultés énormes. Cela étant, il lui sera pénible de connaître le nombre exact de personnes qui mènent les activités dans le marché. D'autant plus que plusieurs femmes ont des servantes qui ne viennent pas forcément déposer leurs marchandises dans le marché. Aussi, pour évaluer les préjudices, faut-il normalement obtenir un état comptable que la majorité ne dispose pas. Certes, ils sont nombreux à obtenir des prêts auprès des institutions de micro finances ou des banques ; qu'en ont-ils fait réellement ?

En tout état de cause, il faut aujourd'hui un élan de solidarité aussi bien entre victimes qu'entre victimes et non-victimes pour permettre au gouvernement de réussir cette mission délicate.

Enquête QUIBB 2011 sur les avoirs

Plus de la moitié des ménages togolais possèdent des terres, 77,4% ont au moins un bien de communication

Les avoirs concernent les terres possédées, les animaux d'élevage et certains biens durables (communication, biens électroménagers et mobiliers, moyens de transport) détenus par le ménage. Les terres détenues, elles, s'entendent les parcelles (cultivées ou non, bâties ou non) acquises par le ménage soit par achat, soit par héritage, soit par première occupation ou par don. Selon le QUIBB 2011, plus de la moitié des ménages togolais possèdent des terres, soit 59,2%. En milieu rural, 7 ménages sur 10 possèdent des terres. En milieu urbain, la proportion des ménages possédant des terres n'est que de 36,2%. Excepté Lomé, où seulement 16,4% des ménages possèdent des terres, la proportion des ménages détenant des terres dans les autres régions est supérieure à 50%. Les proportions les plus élevées sont observées dans les régions des Savanes

(89,4%), Centrale (78,1%) et Kara (78,0%).

Il faut remarquer que la proportion des ménages possédant des terres croît avec la taille du ménage et que la quasi-totalité des ménages dont le chef est un agriculteur indépendant possède des terres (80,8%). Aussi la proportion des ménages possédant des terres et dirigés par un homme (61,2%) est-elle plus élevée que celle des ménages possédant des terres et dirigés par une femme (52,0%).

Parmi les ménages possédant des terres, la majorité détient des terres de superficies inférieures à 1 ha (42,5%), suivie de ceux possédant des terres de superficies comprises entre 2 et 3,99 ha (19,8%). La proportion des ménages possédant des terres de superficies supérieures à 4 ha est de 21,1%.

Les informations relatives à la possession d'animaux concernent les volailles, le petit bétail (ovins/



caprins, porcs, rongeurs) et le gros bétail (bovins, ânes/mulets, chevaux). Sur le plan national, 45,5% des ménages possèdent des animaux d'élevage ; 20,0% en milieu urbain et 65,4% en milieu rural. La proportion des ménages possédant uniquement des volailles est de 14,5%. En milieu urbain, elle est de 10,3% contre 17,8% en milieu rural. Plus élevée en milieu

rural (7,7%) qu'en milieu urbain (3,1%), la possession du petit bétail uniquement concerne 5,6% des ménages. La possession de gros bétail uniquement ne concerne que très peu de ménages (0,5%). La proportion des ménages qui possèdent à la fois des volailles et du petit bétail est de 20,3%. Les trois types d'animaux sont possédés seulement par 3,4% des ménages.

Par rapport aux ménages possédant du bétail, environ 7 ménages sur 10 ont enregistré une réduction au niveau du nombre des animaux possédés par rapport à l'année 2010. Près de 8,3% des ménages ont affirmé que le nombre d'animaux qu'ils possèdent est resté stable et 23,1% ont connu une variation à la hausse des animaux qu'ils possèdent.

Dans la possession des biens durables à usage exclusivement domestique, les équipements de communication comprennent la radio, le poste téléviseur, le téléphone mobile ou fixe, l'antenne parabolique et le micro-ordinateur. Sur l'ensemble du territoire national, 77,4% des ménages possèdent au moins un bien de communication. Selon le milieu de résidence, la proportion des ménages possédant au moins un bien de communication est de 94,2% en milieu urbain et de

suite à la page 4

Panier de la ménagère à Lomé

Les poissons fumés et l'huile rouge traditionnelle ont tiré les prix vers le haut en décembre

Jean Afolabi

En décembre 2012, le niveau général des prix à la consommation a connu une augmentation de 0,8% contre une hausse de 0,5% enregistrée le mois précédent. La hausse du niveau général des prix au cours de ce mois est principalement due à la progression de 2,6% des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées". La direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale impute la hausse observée au niveau de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est essentiellement aux postes "Poissons et autres produits séchés ou fumés", "Légumes frais en fruits ou racines", "Huiles", "Tubercules et plantain" et "Produits frais" qui ont connu respectivement une augmentation de 8,5%, 10,3%, 3,8%, 5,0%, et 7,6%. Dans le même temps, les postes "Légumes secs et oléagineux" et "Autres fruits frais" ont enregistré respectivement une baisse de 6,6% et 8,1%.

Les produits qui ont eu une forte contribution à la hausse de l'indice sont : "Chinchard (Akpala) fumé" (+12,7%), "Ignose" (+7,6%), "Huile de palme traditionnelle" (+13,5%), "Gombo frais" (+18,1%), "Sardinelles fumées" (+7,5%), "Hareng fumé" (+24,2%), "Saumon fumé" (+11,2%), "Tomate ronde" (+8,6%), "Chinchard frais" (+7,9%), "Anchois fumé" (+4,7%) et "Riz importé brisé" (+3,7%). Dans le même temps, parmi les produits qui ont connu une baisse, on peut citer : "Haricots blancs secs" (-9,3%), "Haricots rouges sec" (-11,0%), "Papaye" (-17,4%) et "Bananes douces" (-8,5%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une stabilité contre une progression de 0,1% le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors "produits frais") a connu également une stabilité contre une baisse de 0,2% au mois de novembre 2012. L'analyse suivant l'état des produits révèle que la hausse du niveau général des prix est essentiellement due à



l'augmentation des prix de 4,4% des produits frais. Suivant la durabilité, cette hausse est due principalement à l'augmentation de 1,8% des prix des biens non durables. S'agissant des secteurs, la progression du niveau général des prix s'explique par l'augmentation de 1,0% des prix des produits du secteur secondaire. Pour ce qui est de la provenance, cette hausse s'explique par l'augmentation de 1,0% des prix des produits locaux.

Le niveau des prix du mois de

décembre 2012, comparé à celui du mois de septembre 2012 (évolution trimestrielle) a connu une hausse de 1,3%, en liaison avec l'augmentation de 2,8% des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées". Par rapport à décembre 2011 (glissement annuel), le niveau général des prix a enregistré une augmentation de 2,9%, due également à la hausse

des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+5,1%). Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois s'est établi à 2,6% en décembre contre 2,5% en novembre 2012. Le taux d'inflation de l'année 2012 s'est établi ainsi à 2,6% contre 3,6% en 2011. En novembre 2012, il était de 2,4% dans la zone de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa).

Gestion des eaux pluviales et des inondations à Adakpamé et Anfamé

Le délai des dossiers de contrôle fixé au 12 février pour le 4ème Lac de Lomé

Pensée ces dernières années pour être le passage intermédiaire des eaux pluviales de la capitale avant leur destination finale dans la mer, les autorités s'apprentent à restaurer la capacité de rétention du système lagunaire de Lomé, avec la construction d'un quatrième lac dans la zone-est de la ville. Il se situera entre Anfamé et Akodesséwa, au pied de la petite colline. D'après le ministère de l'Eau, de l'assainissement et de l'hydraulique villageoise, contacté par «L'UNION», l'étude d'impact environnemental a été bouclée et conclue. Il est actuellement attendu les dossiers d'offres des bureaux de contrôle pour le 12 février prochain. Suivra ensuite le processus d'attribution du marché.

Le quatrième lac sera relié par le canal – déjà construit – au lac-est du quartier de Bè. Il sera destiné à recueillir les eaux pluviales et à soulager, peut-être définitivement, les populations des quartiers Anfamé, Adakpamé, Zorro Bar... qui ont les pieds dans l'eau à chaque saison des pluies que la nature fait. A Zorro Bar, des bâtiments entiers ont été enfouis dans la boue par ce phénomène récurrent. Pour les besoins de la cause, l'autorité a prévu 600 millions de francs Cfa dans les mesures nouvelles du budget 2013 destinés à indemniser les populations concernées par la construction du 4ème lac. Au préalable, il a été confié à un cabinet européen pour déterminer la capacité de rétention du lac. Ainsi, le système lagunaire de la capitale pourra faire face aux prévisions de plus de 3,6 millions de mètres cubes d'eaux de ruissellement en 2015, indique-t-on officiellement. Elles seront de plus de 3,8 millions de mètres cubes à l'horizon 2030. Les eaux recueillies devront être drainées par canalisation vers la mer côté zone portuaire au sud, et vers le fleuve Zio au nord. Hors système lagunaire, à la périphérie, on estime à plus de 227 hectares la superficie inondable en 2015. La preuve que l'aménagement urbain est loin d'être à son terme.

La construction du 4ème lac de Lomé entre dans le cadre de la seconde version du Projet d'aménagement urbain du Togo (Paut) financé par l'Union européenne. Cette version va bénéficier à Lomé et à deux villes de l'intérieur. La version I du Paut, exécutée par l'Agence d'exécution des travaux urbains (Agetur-Togo), s'est achevée avec un satisfécit de Andris Piebalgs, commissaire européen au Développement, en déplacement à Lomé en novembre 2011. «Je suis satisfait du travail effectué par Agetur», avait déclaré le commissaire européen. Financé à hauteur de 21,12 millions d'euros, soit 13,9 milliards de francs, la première phase du Paut a permis, entre autres, de construire un nouvel exutoire à Kodjoviakopé, qui est venu s'ajouter à l'ancien exutoire de Nyékonakploé réhabilité afin de renforcer le système d'évacuation et de drainage d'eaux pluviales de la lagune-ouest de Lomé vers la mer. En somme des travaux qui renforcent la capacité de protection des populations face aux risques d'inondations.

La capacité de la lagune de Lomé est désormais mise à rudes



épreuves lorsqu'on pense que quatre bassins de rétention et six collecteurs souterrains y déversaient déjà leur contenu. Sur le Projet d'urgence de réhabilitation d'infrastructures et des services électriques (Purise), trois bassins d'une capacité totale de 130 mille mètres cubes ont été construits dans les quartiers Agbalépédogan et Aflao-Gakli. Ces nouveaux bassins sont reliés par des collecteurs souterrains au bassin de rétention de Lomégan, juste derrière le campus universitaire. A Lomégan, en cas de nécessité, de rejeter son trop-plein dans le canal d'équilibre de la lagune à Hanukopé, par un collecteur principal qui longe les rails d'Atakpamé. A cela se sont ajoutés deux autres collecteurs souterrains au départ du quartier Tokoin-Forever et du bassin de Oba, au centre-nord de la ville, qui se jettent dans le lac de Bè.

Outre le 4ème lac de Lomé et les exutoires, le projet Paut a également

permis de bitumer plus de 15 kilomètres de rues et de construire des ouvrages hydrauliques dans onze villes du Togo (6,5 milliards de francs). Il s'inscrit dans le cadre général de la politique nationale togolaise, à améliorer l'assainissement et à limiter la dégradation des conditions de vie en milieu urbain. Outre la ville de Lomé, la composante Infrastructures couvre les chefs-lieux de différentes régions (Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé) ainsi que 6 autres centres sur l'axe Sud-Nord (Niamtougou, Blitta, Sotouboua, Bafilo, Notsé, Kpalimé). Parmi les rues, on en compte quatre à Lomé, dont les rues Kondona et Tchamba. Cette dernière, qui traverse le quartier Hountigomé non loin du centre CERFER, est dotée de deux grands bassins de rétention d'eaux pluviales de 30.000 mètres cubes chacun.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Togbé Ahuawoto Savado Zankli LAWSON VIII, Chef Traditionnel de la ville d'Aného ;
Le Président du Conseil du Trône de la Collectivité AKUE de Dégbenou Sempé ;
M. AKUE Adovi, ses frères, épouses et leurs enfants ;
Mme veuve ZANUTEY Ayawovi Angèle ; ses frères, sœurs, cousins, cousines et leurs enfants ;
La famille SAVI de TOVE de Lomé et à l'étranger ;
Les enfants de la défunte : Jean-Bénito, Rosa-Linda, Essie-Yvette, Atsou-Jules, Tsé-Julien, Dovi-Omella et Dotsè-Roberto ;
Mme Veuve AMEGEE Ayaovi Bénonia et ses enfants ;
Les familles parentes alliées et amies ;
Profondément touchées des marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée :



AKUE Adoudé Yawavi Christine
Veuve SAVI de TOVE dite «MAMA»
Ménagère à Lomé

Pieusement endormie dans le Seigneur au CHU Campus de Lomé, le 21 décembre 2012 dans sa 72ème année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

PROGRAMME DES OBSEQUES

-Vendredi 18 janvier 2013

18h 00 : Messe-veillée en la Paroisse Sacré-Cœur Junior du Collège Saint Joseph, Corps présent à la maison mortuaire ;
(NB : Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'Eglise à la sortie de la messe).

-Samedi 19 janvier 2013

8h 30 : Levée du corps ;
9h 00 : Messe d'enterrement et d'action de grâce en la Paroisse Sacré-Cœur Junior du Collège Saint Joseph, suivie de l'inhumation au Cimetière Municipal de Bè-Kpota.
(NB : les salutations d'usage seront reçues après l'inhumation au domicile de la défunte).

Maison mortuaire : Maison SAVI de TOVE au 1151 Bd Jean Paul II - SAMESCOM en face de la station Shell – Nukafu.

Enquête QUIBB 2011 sur les avoirs

Plus de la moitié des ménages togolais possèdent des terres, 77,4% ont au moins un bien de communication

suite de la page 3

64,4% en milieu rural. Cette proportion se situe à 62,7% dans la région des Savanes, 72,1% dans les Plateaux, 76,0% dans la région de Kara, 76,7% dans la région Maritime, 76,8% dans la Centrale et 96,0% à Lomé. La proportion des ménages possédant au moins un bien de communication est de 64,2% chez les ménages dirigés par un agriculteur indépendant tandis que la quasi-totalité (97,9%) des ménages dirigés par les salariés du secteur public en possède.

Sur le plan national, 80,4% des ménages ont au moins un bien mobilier ou appareil électroménager. La proportion des ménages possédant au moins un bien mobilier ou appareil

électroménager est de 94,0% en milieu urbain et de 69,9% en milieu rural. A l'exception des régions Centrale (80,1%), Kara (69,2%) et Savanes (44,3%), la proportion des ménages possédant au moins un bien mobilier ou un appareil électroménager est supérieure à la moyenne nationale.

L'analyse suivant le groupe socio-économique du chef de ménage montre que la proportion des ménages possédant au moins un bien mobilier ou un appareil électroménager est plus élevée au niveau des ménages dont le chef est salarié du public (98,3%). La proportion la plus faible est enregistrée chez les ménages dont le chef est un actif saisonnier (60,7%).

Les résultats du QUIBB 2011

révèlent que 42,3% des ménages possèdent au moins un moyen de transport. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (44,2%) qu'en milieu urbain (40,0%). Au niveau des régions, Lomé a la plus faible proportion (29,6%) de ménages ayant un moyen de transport tandis que la région des Savanes a la proportion la plus élevée (70,0%). Et selon la taille des ménages, la proportion des ménages possédant un moyen de transport est plus élevée chez les ménages de grande taille que ceux de petite taille. La proportion des ménages dirigés par un homme et possédant un moyen de transport (50,9%) est nettement supérieure à celle des ménages dirigés par une femme (11,8%).

CAN Afrique du Sud 2013

Serge Akakpo a reçu le drapeau national

Il n'est pas le capitaine en titre des Eperviers du Togo, mais il a reçu le drapeau national devant flotter en Afrique lors de la Coupe africaine des nations prévue du 19 janvier au 10 février. Serge Akakpo, vice-capitaine des Eperviers, puisqu'il s'agit de lui, l'a reçu officiellement des mains du premier ministre Kwesi Séléagodji Ahoomey-Zunu ce lundi 14 janvier devant les membres des trois comités installés par le gouvernement pour une bonne participation de la sélection nationale à la CAN et de ses coéquipiers, tous vêtus de costumes noirs sur une chemise blanche. Leur capitaine Emmanuel Adébayor étant absent.

"En l'absence du capitaine Adebayor, je vous remets le drapeau togolais. Prenez soins de lui ! Nous vous faisons confiance.



Que Dieu vous bénisse. Vous êtes nos ambassadeurs, vous êtes nos représentants. Soyez certains que tout le peuple togolais vous accompagne. A aucun moment, notre soutien et notre accompagnement ne vous manqueront. A aucun moment, aucun besoin que nous pourrions satisfaire, ne restera insatisfait.

Nous sommes certains d'une chose: vous mesurez l'enjeu, vous savez les défis, vous êtes dans le groupe le plus relevé. Mais c'est plutôt une bonne chose, parce que si vous réussissez à notre avis à passer ce groupe, les portes vous seront largement ouvertes. Nous pouvons vous assurer que le gouvernement et le peuple togolais dans toutes

ses structures et ses composantes resteront mobilisés jusqu'à la fin de cette compétition.", a déclaré le Premier ministre

Quant au capitaine adjoint, Serge Akakpo, il a pour sa part, remercié le Premier ministre pour le soutien du gouvernement: "le soutien que vous nous avez apporté a été vraiment très grand. On fera le maximum. Et notre objectif, c'est de passer le premier tour. Je pense que main dans la main, on y arrivera".

Les Eperviers, logés dans le groupe D aux côtés de la Côte d'Ivoire, de l'Algérie et de la Tunisie, quitteront Lomé mardi pour l'Afrique du Sud.

Nous leur souhaitons tous bonne chance!

TOGO/PRÉPARATIFS CAN 2013

Match amical retour Togo 2 - Niger 1

Dominés 3 buts à 1 au cours du match aller, les Eperviers du Togo ont battu les Mena du Niger par 2 buts à 1 ce dimanche 13 janvier 2013 au stade de Kégué à Lomé.

Au cours de la première partie du jeu, le premier but togolais a été marqué à la 5e minute par le numéro 18, Placca Fessou. Un but qui a donné de la confiance aux poulains du Didier Six, mais qui finiront par être déchantés à 15 minute de la fin de la première partie. C'est à dire que l'équipe du Niger a repris du poil de la bête en dominant les 15 dernières minutes de la partie sans concrétiser les occasions de buts.

A la seconde partie du jeu, commencée à 16h42, les Nigériens ont fait jeu égal avec les Eperviers du Togo, qui n'ont pas beaucoup provoqué la défense adverse. La plus grosse occasion du camp togolais a été ratée à la 40e minute par le numéro 11, Ayité Jonathan.

A la 42e minute, le numéro 23 de l'équipe du Niger a fini par trouver une faille et a mis le but égalisateur. Mais, comme on le dit souvent, l'impossible n'est pas togolais, à la 45e minute, sur une frappe bien nourrie, d'environ 40 mètres, Ayité Floyd a battu le gardien nigérien.

Malgré les 5 minutes de temps additionnel, les Eperviers ont dicté leurs lois aux Mena du Niger 2 buts à 1, au cours du match retour.

Ce qui peut galvaniser les Eperviers et le public sportif togolais pour la grande compétition, Can 2013 en Afrique du Sud.

FOOTBALL/

Sabri Lamouchi: "Nous serons prêts contre le Togo"

Le sélectionneur de la Côte d'Ivoire, Sabri Lamouchi, a affirmé vendredi que les **Éléphants** seront prêts pour le match contre le Togo le 22 janvier à Rustenburg, pour le compte de la première journée de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013, groupe D.

"Les **Éléphants** doivent être prêts le 22 janvier. Donc on va entrer dans notre deuxième cycle de travail et ensuite il y aura ce départ pour l'Afrique du Sud, le 16 janvier. Des séances d'entraînement sur place à Rustenburg jusqu'au 19 janvier. Nous serons à J-2 et le 22 nous jouerons contre le Togo. C'est à ce moment-là qu'il faudra être déterminé, prêt physiquement et complètement frais psychologiquement pour affronter une équipe qui ne sait pas si elle pourra compter sur Adebayor", a déclaré Lamouchi au site officiel de la FIFA. En regroupement à Abou Dhabi avec la sélection ivoirienne depuis le 6 janvier dernier en vue de la CAN-2013, le technicien franco-tunisien travaille sereine-



ment avec son groupe de 23 joueur sélectionnés.

"Pour l'instant, nous avons une préparation qui se déroule en conformité avec nos prévisions et objectifs. Les joueurs y mettent beaucoup d'application et de concentration. C'est bien, nous venons de terminer le premier cycle de notre préparation de la CAN. À partir de samedi, nous entamons un autre cycle où on sera sur une semaine plus intense avec la préparation de notre pre-

mier match contre le Togo", a-t-il expliqué. D'autre part, le coach des **Éléphants** s'est montré soulagé après le retour à l'entraînement de Didier Drogba et Yaya Touré après deux jours de repos forcé à cause de blessure. "Lors de la première séance d'entraînement, Didier Drogba a eu un contact avec Salomon Kalou. On a eu très peur. Mais les choses se sont bien rétablies.

Il a beaucoup moins de douleur à la cheville et s'entraîne tous les jours à fond. En ce qui concerne Yaya Toure, il est arrivé grippé et il est resté en chambre pendant deux jours. Après, il a eu une préparation personnalisée pendant deux jours. Tout en sachant, qu'il n'avait pas besoin de travailler comme les autres", a-t-

il précisé. Par ailleurs, le staff technique ivoirien a profité de la présence de la Tunisie et du Ghana à Abou Dhabi pour les superviser sur place. "J'ai envoyé quelqu'un voir le match de la Tunisie qui jouait contre le Gabon à l'heure de notre séance d'entraînement et j'ai moi même assisté au match Ghana-Égypte. On a quelques notes sur l'équipe tunisienne qui, comme nous, se prépare bien. J'ai observé l'équipe égyptienne que nous rencontrerons lundi prochain en amical et j'en ai tiré quelques enseignements qui nous permettront de préparer au mieux cette opposition", a-t-il dit.

Au premier tour de la CAN-2013, la Côte d'Ivoire évoluera dans le groupe D avec l'Algérie, la Tunisie et le Togo.

ANGLETERRE/

OM : Rémy vers Newcastle pour 10,5 ME

L'OM a trouvé un accord avec Newcastle pour le transfert de Loïc Rémy. Les Magpies offriraient 10,5 millions d'euros à Marseille pour l'attaquant. Marseille accepte donc de réaliser une moins-value sur ce joueur majeur pour réduire sa masse salariale.

Loïc Rémy n'a jamais été aussi proche de quitter l'Olympique de Marseille. D'après les informations de Be In Sport, le club phocéen a trouvé dans la nuit un accord avec Newcastle concernant le transfert de l'international français vers l'Angleterre. Les deux clubs se seraient entendus autour d'un montant de 10,5 millions d'euros, qui autorise les Magpies à négocier avec l'attaquant formé à l'Olympique Lyonnais et passé par l'OGC Nice avant d'atterrir à Marseille.

Désireux de quitter la Canebière, Rémy a déjà refusé une offre des Queens Park Rangers cet hiver, mais semble très intéressé à l'idée de rejoindre le club du nord de l'Angleterre, où il retrouverait de nombreux compatriotes comme Hatem Ben Arfa, Yohan Cabaye, Mathieu Debuchy, Gabriel Obertan ou encore Sylvain Marveaux. Avec le départ de Demba Ba pour Chelsea cet hiver, Newcastle a absolument besoin de se renforcer offensivement, et a clairement fait de Loïc Rémy sa priorité de recrutement dès le départ du Sénégalais.

Précisons que l'OM réalise une moins-value puisqu'il avait recruté Loïc Rémy pour 15,5 millions d'euros auprès de Nice en 2010.

CAMEROUN/

Le Cameroun prépare déjà le Mondial 2014

Le Cameroun ne veut plus manquer un grand rendez-vous du football. Bien qu'absent des stades sud-africains pour cette 29e édition de la CAN 2013, Jean-Paul Akono, accompagné de son staff technique sera présent dans les gradins pour superviser leurs prochains adversaires de l'équipe nationale. L'annonce a été faite par le sélectionneur des Lions Indomptables au cours de sa dernière conférence de presse. Lui et ses adjoints auront pour mission de suivre les prochains adversaires du Cameroun dans la cadre de la phase des éliminatoires de la Coupe du monde 2014 et de préparer un groupe solide pour les prochaines échéances.

De ce fait, ils doivent suivre les sélections congolaise et togolaise. "Il s'agit de recueillir le moindre détail, les informations sur ces deux sélections : leur système de jeu, leur dispositif tactique... Nous nous préparons efficacement et sereinement Je veux faire de cette équipe nationale une équipe d'émulation, une équipe conquérante où personne ne viendra prétendre qu'il a un titre foncier ou encore que c'est la cacaoyère de son père", a prévenu le sélectionneur, avant de poursuivre : "Nous voulons consolider cette équipe en qualité et en quantité afin qu'elle retrouve son standing dans le concert des meilleures équipes dans le monde."

Cette mission de l'encadrement technique des Lions Indomptables survient après un stage de détection de talents récemment organisé au centre technique de la CAF de Mbankomo. Pour Jean-Paul Akono, ce stage a été un succès et de belles choses pourraient en ressortir. "Il y a des talents que nous avons découverts et qui n'ont vraiment rien à envier aux joueurs professionnels évoluant à l'étranger. Ils nous ont montré de belles choses pendant ce stage et nous allons les suivre tout au long du championnat de football professionnel qui démarre dans quelques jours", a-t-il fait savoir.



leur classement de la dernière édition, où l'équipe n'a pu se sortir des poules", a d'ailleurs expliqué le ministre des Sports, notamment dit le ministre des Sports Gonçalves Muandumba, avant de se vouloir solennel : "Ce qu'on veut, c'est une

bonne participation de l'Angola, pour faire la fierté de tous les Angolais, particulièrement des sportifs et athlètes." Dans balle est désormais dans le camp de Gustavo Ferrin et ses hommes.

CAN 2013 : Angola, objectif quart de finale

Pour sa 7e participation à une phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, l'Angola arrive en Afrique du Sud sur la pointe des pieds. Sortis dès la phase de poules lors de l'édition de 2012, les hommes de Gustavo Ferrin veulent avant tout faire oublier leur mauvais parcours au Gabon et en Guinée Equatoriale. Mais dans un groupe A ouvert avec les **Bafana Bafana**, le **Cap Vert** et le **Maroc**, l'équipe sait qu'elle a une belle carte à jouer et pourquoi pas atteindre à nouveau les quarts de finale. Afrik-Foot vous propose de découvrir les **Palancas Negras**.

Le fantôme de la CAN 2012 est encore présent dans la tête des joueurs de la sélection angolaise. Présents au Gabon et en Guinée Equatoriale lors de la dernière édition de la Coupe d'Afrique des nations, les **Palancas Negras** avaient précipitamment quitté la compétition, éliminés dès la phase de poules. Dans un groupe pourtant à leur portée avec la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Soudan, les Angolais avaient échoué à la 3e place pour plier bagages et suivre le reste du tournoi depuis la télévision.

Alors pour cette CAN 2013 qui s'apprête à ouvrir ses portes le 19 janvier en Afrique du Sud, l'objectif principal des hommes de Gustavo Ferrin est tout trouvé : faire mieux

qu'en 2012 en passant les poules... Et ensuite pourquoi pas, se hisser dans le dernier carré, exploiter que l'équipe n'est encore jamais parvenue à réaliser. Et pour cela, le sélectionneur et son staff n'ont pas lésiné sur les moyens mis en place puisque la délégation angolaise a été la première à arriver sur le sol sud-africain pour y débiter sa préparation. Les coéquipiers de Manucho y ont même passé les fêtes de fin d'année, c'est dire l'implication de tout le groupe.

Un engagement qui se veut total, jusqu'au niveau des autorités angolaises. "Nous sommes tous engagés pour que la présence des **Palancas Negras** en Afrique du Sud soit un succès, en vue d'améliorer

REPERES

La Ceni face à la presse

Après avoir prêté serment le mercredi 24 octobre 2012 devant la Cour Constitutionnelle, les membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) ont présenté à la presse ce mardi à Lomé, l'institution et ses démembrements ainsi que les activités accomplies jusqu'à ce jour.

En effet, avec un bureau composé d'une présidente, d'un vice-président, d'un 1er et 2e rapporteurs, les membres de cette institution ont commencé leurs activités depuis leur prestation de serment. Toutefois, "*dans un souci d'apaisement du climat sociopolitique, des postes aussi bien au niveau du bureau exécutif qu'à celui des sous commissions ont été réservés aux composantes n'ayant pas encore rejoint l'institution*", lit-on dans la déclaration liminaire. Quant aux activités menées, l'on peut citer entre autres : l'élaboration et l'adoption du chronogramme des activités électorales qui a été transmis au gouvernement ; l'élaboration et l'adoption du budget des élections ainsi que le budget de fonctionnement qui ont été également transmis au gouvernement ; l'organisation et la réalisation du 25 novembre au 02 décembre 2012 d'une mission terrain d'identification et de confirmation des centres de recensement et de vote (CRV).

Les prisons du Togo décantées

562 détenus de droits communs recensés dans les 12 prisons du Togo ont regagné leurs familles ce lundi 7 janvier 2012. Ces prisonniers dont le reste de la peine à purger dans les geôles ne dépasse pas 6 mois ont été remis en liberté conformément au discours de vœux du président de la République, Faure Gnassingbé, le 31 décembre 2012. Pour le Directeur de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion Akilon Idrissou, "*La décision nous amène à décanter un peu la situation à faire partir un certain nombre de détenus qui ont été condamnés et à qui il reste une peine inférieure ou égale à 6 mois*".

Les USA soutiennent la lutte contre la drogue au Togo

L'ambassade des Etats-Unis au Togo a offert un don d'ordinateurs et d'écrans d'ordinateurs à l'Office central de répression du trafic illicite des drogues et du blanchiment (Ocrtdib) le 8 janvier 2013.

Ce don de matériels a été reçu par le ministre de la sécurité, M. Yark Damehane des mains de l'ambassadeur des Etats-Unis au Togo, M. Robert E. Whitehead. L'ambassadeur des Usa au Togo a, au cours de son discours, déclaré que " Au cours des cinq (5) dernières années, vos services ont saisi plus de cinq mille (5.000) kilogrammes de marijuana et huit-cent soixante-deux (862) kilogrammes de cocaïne. Vous avez récemment fait une saisie énorme de quatre vingt et un mille (81.000) kilogrammes de tramadol, un genre de psychotrope ". Le ministre de la Sécurité, Yark Damehane a, quant à lui, souligné que " La complexité de la lutte contre la drogue et la maîtrise des flux financiers que génère le phénomène nécessitent une coopération étroite entre tous les Etats. C'est tout le sens qu'il faut donner à cette remise de don qui servira à appuyer les actions de l'Office central de répression du trafic illicite des drogues et du blanchiment (Ocrtdib) ".

Engager les communes sur des lignes de développement

Les acteurs communaux du Togo ont participé à une conférence-débat lundi dans les locaux de l'Union des Communes du Togo (UCT).

Initiée par cette structure en faveur des acteurs locaux en charge du développement des collectivités et communes du Togo, la conférence-débat vise à donner une meilleure information sur le Projet des centres de ressources et Développement Local (PCCR), une initiative de l'UCT. Le thème retenu est "*les centres de Ressources : Instruments au service de la Décentralisation et du Développement Local*". Plusieurs personnalités de la société civile ont pris part à cette rencontre animée par Mme Yolande ARTS, directrice exécutif de l'Association des Maires de la Marne en France, dont le contre-amiral Fogan Adégnon, président de la délégation de la Ville de Lomé. Interrogé sur la portée du PCCR, son coordonnateur national, Logossou Joseph Kokou, a expliqué les avantages du projet aux bénéficiaires. "*Le PCCR, à la différence des bibliothèques ou des centres de documentation, c'est qu'en plus de la documentation sur les thématiques essentielles qui forment le menu du programme du développement local, il y aura des compétences des personnes, des ressources humaines qui vont appuyer à la fois les mairies et les acteurs locaux (association, les Ongs et tous ceux qui travaillent dans les communes sur le développement local). En plus des livres, des ouvrages, des documents de recherche, des thèses soutenus dans les Universités ou dans les grandes écoles, il y aura de la documentation des thèmes traités sur la décentralisation, les élections locales, la gouvernance locale, la démocratie locale participative qui sont des documents disponibles dans les centres de ressources que nous allons mettre en place pour permettre aux élus ou responsables et autorités locales de pouvoir se cultiver, d'avoir des outils techniques pour les aider à travailler de façon compétente pour le développement des collectivités locales. Nous espérons qu'avec le projet, surtout avec l'annonce des élections locales, les nouveaux élus vont prendre donc des outils, la bonne démarche pour maintenant engager les communes sur des lignes de développement. Le PCCR a des ressources, de la formation, l'information de l'accompagnement a apporté aux acteurs (ong, association, commune) pour que les projets auxquels tous ont réfléchi, qu'on puisse les accompagner. C'est un centre ouvert pour tous les acteurs qui agissent dans les régions et communes du Togo", a expliqué le coordonnateur national.*

Esclavage

Plainte contre l'État français pour crime contre l'humanité

Une première en France dans le traitement des conséquences de l'esclavage. Rosita Destival, Guadeloupéenne et descendante d'esclave a porté plainte, mardi 8 janvier dernier, contre l'Etat français pour crime contre l'humanité perpétré à l'encontre de ses grands-parents affranchis en 1837. Elle demande des réparations ! Et ce n'est qu'une première plainte, car on attend d'autres...venant de la part des milliers de descendants d'esclaves que comptent les territoires français d'Outre-mer.

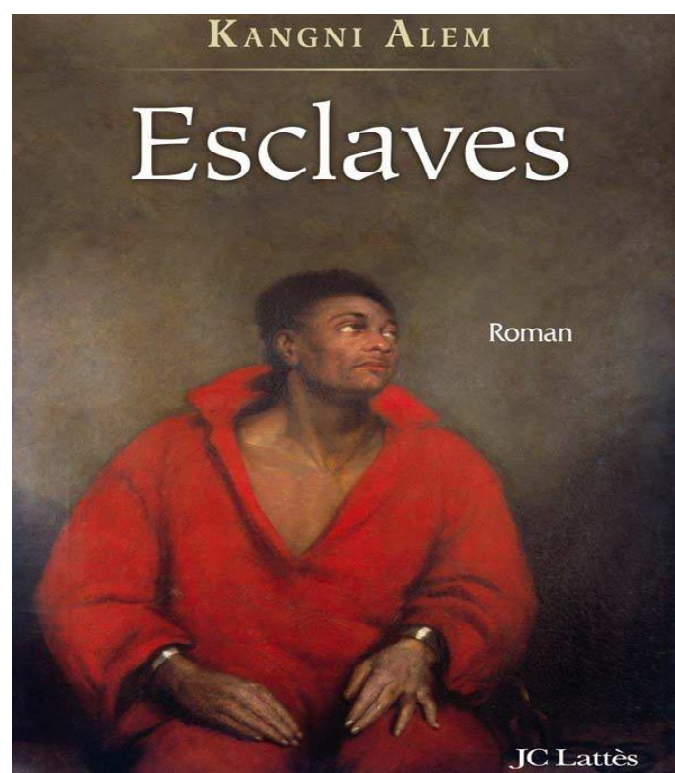
L'esclavage est considéré comme crime contre l'humanité depuis le vote de la loi Christiane Taubira en 2001. Et cette plainte pourrait prendre une tournure politique en France. Le CRAN, le Conseil représentatif des associations noires de France, entend pousser le gouvernement à faire une réforme de la Constitution. Une Question prioritaire de constitutionnalité (QPC) va être ainsi déposée par le CRAN afin de modifier le décret d'abolition de l'esclavage de 1848 en faveur de

l'indemnisation des descendants d'esclaves.

La question des réparations avait été jusqu'à présent plus ou moins polémique. Les Africains qui ont fait cette demande ont été taxés d'hypocrites, étant eux-mêmes les descendants de vendeurs d'esclaves. La traite négrière est un commerce honteux entretenu par les puissances occidentales avec la complicité des potentats africains.

Mais les descendants d'esclaves estiment à juste titre qu'il faut des réparations. Ainsi aux Etats-Unis, la justice avait estimé que la banque JPMorgan Chase avait bâti sa puissance sur l'esclavage. Et à ce titre, cet établissement financier avait été contraint de verser des bourses d'études aux jeunes de ghettos noirs de Chicago.

Si la constitution française venait à être modifiée en ce sens, l'Etat de France aura réparé quelques injustices commises par Napoléon qui a contraint par exemple l'ancienne colonie d'Haïti à payer une rançon jusqu'en 1825 pour



compenser le manque à gagner induit par l'abolition de l'esclavage ! Le pays s'est endetté jusqu'en 1946.

Jusqu'alors les discours sur les conséquences de l'esclavage

s'étaient réduits aux réparations morales. La question des réparations financières étant de plus en admise, c'est donc une importante étape qui vient d'être franchie.

Festival

Plumes Francophones va célébrer les auteurs togolais

La 3ème édition du festival littéraire Plumes Francophones qui aura probablement lieu du 15 au 25 mars prochain à Lomé et Kouma-Konda, sera consacrée à la création littéraire togolaise. Les organisateurs ne lésinent pas sur les moyens, presque tout le monde sera présent, nouveaux auteurs comme confirmés, de l'étranger et de l'intérieur. Seuls les auteurs déjà célèbres seront absents, leur médiatisation étant déjà assurée par

des canaux plus sophistiqués que la difficile expérience que connaît l'édition au Togo.

Pour l'instant les organisateurs délivrent une première fournée des auteurs participants et leurs principales œuvres au programme. Pour les auteurs vivant au Togo, on a : Edem Kodjo (Lettre ouverte à l'Afrique cinquantenaire, essai), Joseph Koffigoh (La Passion des Eperviers, poésie), Jeannette Ahonsou (Le trophée de Cristal,

roman), Rita Amendah (Faits divers et d'espoir, nouvelles), Assiba Akakpo (Cris de Hoingni, poésie), Ketline Adodo (Le planteur de virgules. Guide pratique pour l'atelier d'écriture poétique), Anas Atakora (Partir pour les mots, poésie), Kossi Senam (Un hôpital des morts, roman), Claude Assiobo Tis (Le pêcheur de sirènes, roman), Gnim Atakpama (Surtout n'entrez pas dans le sac, album jeunesse), Assem et les dessinateurs de Ago Media (Ziguidi et les animaux/Le bon, la bourse et le corrompu).

Quant aux créateurs togolais résidant à l'étranger, on compte Senouvo Agbota Zinsou (Allemagne, Le Médicament), Amoussa Koriko, alias AK Abram's (USA), Jean-Jacques Sewanou Dabla (France, La littérature

africaine à la croisée des chemins/ L'éternité mythique), Sophie Ekoué (France, Aux noms de la vie : histoires de prénoms africains), et Kofi Anyinefa (USA, Littérature et politique en Afrique Noire.)

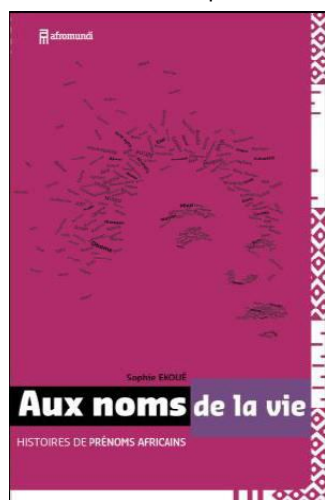
Venance Konan de Côte d'Ivoire auteur d'Edem Kodjo, un homme, un destin et L'ombre d'une nuit, est pour le seul auteur étranger espéré à cette 3ème édition.

Plumes Francophones est le premier festival littéraire au Togo mais aussi le premier en Afrique francophone. Il est à sa troisième édition. Produit par l'Association Filbleue, Plumes Francophones veut œuvrer au développement de la littérature sur le plan national. Ces éditions mûrement réfléchies portent sur des thématiques liant théâtre et littérature, cinéma et littérature.

Vient de paraître

Histoires des prénoms africains de Sophie Ekoué

Aux noms de la vie explore les dimensions du nom individuel dans les cultures africaines à travers les usages, les fonctions, les symboliques. Ce recueil d'histoires réunit les récits personnels



d'écrivains d'origine africaine évoquant leur prénom ou leur nom, des textes sur les pratiques et les croyances rattachées au nom dans les sociétés africaines et un guide

de prénoms africains.

De nombreux auteurs et prix littéraires africains ont confié l'histoire de leur prénom à Sophie Ekoué, qui a employé ses talents de conteuse, d'écrivaine et sa connaissance de l'Afrique pour faire de ce livre un moment privilégié de rencontre et de partage.

Parmi ceux-ci, figurent Boubacar Boris Diop (auteur de la préface), Tiemo Monénembo (Prix Renaudot 2008), Tanella Boni (Prix Ahmadou Kourouma 2005), Florent Couao-Zotti (Prix Ahmadou Kourouma 2010), Sami Tchak (Grand prix littéraire d'Afrique noire 2004, Prix Ahmadou Kourouma 2006), Ananda Devi (Prix des cinq continents de la francophonie 2006), Nimrod (Prix Louise Labbé 1999, Prix Edouard Glissant 2008), Fabienne Kanor (Prix RFO 2007) et bien d'autres encore...

Aux noms de la vie : histoires de prénoms africains, Editions Afromundi, 9,90 Euros



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Incendie au grand marché de Lomé

Une réunion de crise pour reconforter les commerçants

Etonam Sossou

Dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 janvier 2013, un incendie a ravagé le bâtiment principal du Grand marché d'Adawlato de Lomé. L'incendie est intervenu dans les mêmes circonstances, 24 heures après celui du grand marché de la ville de Kara.

Pour transmettre les mots de compassion du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, et donner de l'espoir aux revendeuses victimes de l'incendie, la ministre de la promotion de la femme, Mme Patricia Dagban-Zonvidé, a organisé une réunion de crise



La table d'honneur lors de la rencontre

avec ces derniers dans l'après-midi du 12 janvier dans les locaux de l'ancien OPAT. Accompagnée pour l'occasion par ses collègues



Vue partielle des femmes du grand marché victimes de l'incendie

de l'Action sociale et de la solidarité nationale, Mme Afi Ntifa Améyo, des droits de l'homme, Léonardina Lawson De Souza, de députés et des responsables de la société civile, elle a rassuré les commerçants que le chef de l'Etat a pris toutes les mesures pour que les banques et autres créanciers ne les poursuivent.

Avant d'affirmer que le président de la république a promis de mettre tout en œuvre pour démasquer les auteurs de cet acte criminel afin de les punir conformément à la loi.

Plusieurs solutions à l'ordre desquelles on peut noter la prière, la soutien financier du gouvernement ont été proposées par les commerçants au cours de cette réunion de crise. Pour Mme Patricia Dagban-Zonvidé les doléances de ces femmes seront considérées afin de les accompagner à reprendre leurs activités. Une prise en charge psychologique de certains commerçants a démarré depuis le jour de l'incendie et se déroule à l'ancien hôpital bon secours.

Développement communautaire

20 nouveaux quartiers de Lomé bientôt plus vivables

La phase pilote du Projet de Développement Communautaire de Lomé (PDCL), lancé en août 2012 commence à porté de bons fruits. Le gouvernement a donc jugé d'élargir le nombre de bénéficiaires en officialisant le 11 janvier 2013, le démarrage de ce projet dans 20 quartiers vulnérables de Lomé. Dans peu de temps, les populations des quartiers de Cassablanca, de Totsi, d'Apédokoè, de Bè-Ahligo, d'Akodésséwa-Avélimé, de Kangnikopé, par exemple vont vivre dans des conditions un plus améliorées.

Ce Projet est destiné à accompagner les initiatives de développement des communautés de ces quartiers et à amener leurs populations à mieux se prendre en

charge pour assurer leur auto-développement. Et, pour cela, selon le Directeur Général de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), M. Ali-Tagba, il faut mobiliser 500 millions de Fcfa.

Selon la ministre du développement à la base, Victoire Dogbé-Toméghah, ce projet vise à réduire la pauvreté dans les quartiers ciblés à travers l'amélioration de l'accès des communautés au minimum vital commun. Ils seront dotés de capacités institutionnelles, techniques et financières suffisantes pour concevoir, mettre en œuvre et gérer de manière participative des initiatives

Le gouvernement togolais a

décidé d'accompagner les communautés pour le développement à la base pour leur auto-développement. Du moment où il a reconnu que certains quartiers ont été exclus du développement. «*Mais avec ce projet, nous verrons comment vous aider pour que vous puissiez vous prendre en charge, pour que le fruit de la croissance soit équitablement partagé. Nous ne viendrons plus chez vous pour faire des discours, mais pour connaître vos besoins, organiser les jeunes pour un développement meilleur, car ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous désunit*», a souligné M. Ahoomey-Zunu, au lancement de la phase pilote de ce projet.

Société

Ces fonctionnaires qui sont toujours à l'école

Charlotte K., employée dans une société de manutention à Lomé, s'est inscrite à l'IAEC, l'Ecole, pour y obtenir une maîtrise en management. Des exemples comme celui-là, il y en a à la pelle. Qui illustrent bien une tendance qui s'affirme. On retourne de plus en plus à l'école alors que l'on a déjà un emploi. Pourtant, le schéma en vigueur, jusqu'ici, consistait à terminer ses études, à trouver un emploi, à se caser.

L'école ne finit plus. On y revient. Et c'est à se demander comment et pourquoi. Dans un bon nombre de cas, le travailleur ressent comme une insatisfaction à un moment. Pour Charlotte, le déclic est survenu il y a quelques années. «*Je voulais m'ouvrir d'autres opportunités, améliorer mon niveau d'études.*» Une première tentative est découragée par les rigueurs d'une grossesse. Mais elle a ensuite repris le chemin de l'école à cause d'une situation en entreprise : «*J'étais dans un cul de sac, je ne créais plus, j'étais blasée par la routine.*» Secrétaire au départ dans la société qui l'emploie, Charlotte K., elle, tournait en rond. «*C'était les mêmes tâches :*

le courrier, faire du café au patron, saisir des lettres, etc.»

Charlotte, pour des raisons personnelles, n'avait pas pu aller au-delà d'un Brevet de technicien supérieur (Bts). «*Après un diplôme de sténo dactylo, je me rendais compte que mon niveau de connaissances ne représentait rien par rapport à tout ce que l'enseignement peut offrir. Pour moi qui avais toujours voulu faire un métier commercial, je me trouvais à la limite ignorante. Pourtant, je n'étais pas une sorte de sous homme. Je pouvais améliorer ma condition.*» Autre cas, celui de Rufine, assistante de direction dans une PME à Lomé. Nantie d'une licence en anglais, elle y a ajouté une formation en secrétariat informatique. Un profil qui lui a permis de trouver un emploi. Mais insatisfaite, Rufine veut amender son Cv et pense, elle aussi, à l'Ecole des cadres.

Aujourd'hui, le monde de l'emploi est envahi par la notion de l'employabilité qui se comprend de deux manières. D'abord, l'employabilité, pour quelqu'un qui sort de l'école, c'est la capacité à trouver un premier emploi. Ensuite,

l'employabilité est la capacité à adapter sa compétence à l'évolution de l'entreprise de manière à s'y adapter mais aussi à trouver de nouveaux débouchés et donc, un nouvel emploi.

Autrefois, la scolarisation était faible. Bien d'entreprises traînent encore des générations de travailleurs qui n'ont pas bénéficié de certains enseignements. Ça et là, l'on recrutait avec le Certificat d'aptitude professionnelle (Cap). Aujourd'hui, pas grand monde ne frappe aux portes du monde de l'emploi avec un Cap. Du coup, tout ceux qui étaient entrés là avec leur Cap, même par fierté, font des pieds et des mains pour améliorer leur niveau d'études.

Des raisons plus personnelles et même égotistes peuvent se greffer au besoin de retourner à l'école mais, dans tous les cas, ce n'est jamais une décision facile à prendre. Les mobiles de départ doivent en effet être suffisamment forts. Et si vous n'avez pas l'énergie suffisante pour retourner dans les salles de classe, vous n'aurez pas la force de vous décider.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°211 DE LOTO KADOO DU 04 JANVIER 2013

Le tirage de loto Kadoo auquel nous assistons ce 11 Janvier 2013, porte le **N°212**.

Divers lots ont été remportés dans tout le pays, par les fidèles parieurs de la LONATO, vendredi dernier.

A LOME, nous avons répertoriés sur les points de vente 7724, 7829 et 7498 des lots de 500.000F CFA, 750.000F CFA et 1.250.000F CFA.

En dehors de LOME, c'est à DAPAONG, SOKODE, ATAKPAME et à TABLIGBO que des gros lots ont été gagnés.

Ainsi, les points de vente 1116, 1215, 7601, situé respectivement à DAPAONG et SOKODE ont enregistré chacun un lot de 500.000F CFA.

A ATAKPAME, c'est un lot de 500.000F CFA et un lot de 750.000F CFA qui ont été recensés auprès des opérateurs 7104 et 2010.

Le point de vente 3908, basé à TABLIGBO quant lui répertorié un gagnant d'un lot de 750.000F CFA.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°211 de Loto Kadoo du Vendredi 04 Janvier 2013

Numéro de base

12

69

90

23

09

Numéros bonus

26

48

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 622 de Lotto Diamant du lundi 11 Janvier 2013

Numéro de base

**

**

**

**

**